
Don des communes de Chamvres, Piffonds er Perreux, district de Joigny, d'habits pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 26 germinal an II (15 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don des communes de Chamvres, Piffonds er Perreux, district de Joigny, d'habits pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 26 germinal an II (15 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 591-592;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29846_t1_0591_0000_18

Fichier pdf généré le 01/02/2023

seul émigré, divisé en 13 lots, et estimé 75,385 liv., a été vendu 150,285 liv.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines (1).

3

La société populaire de Condat-Montagne, ci-devant Saint-Claude, écrit à la Convention nationale, en ces termes :

« Législateurs, nos frères nègres sont libres; vous avez bien mérité de la nature, et le genre humain vous contemple: les maux que nous ont faits les tyrans, passent; le bien que vous faites au monde sera éternel. *Vive la République!* »

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

4

La garnison de Lichtenberg, composée de la compagnie des vétérans des ci-devant régiments suisses, et des canonniers du 2^e régiment d'artillerie, félicite la Convention de ce qu'en se sauvant, elle a aussi sauvé la République fondée par elle. « Nous réitérons le serment, disent ces vieux militaires, de vivre et mourir pour la France, notre patrie adoptive. Si le malheur des temps a voulu que notre jeunesse fut consacrée au service de ses tyrans, lorsqu'elle étoit encore esclave; il nous reste assez de vigueur pour les combattre aujourd'hui qu'elle est libre ».

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Lichtenberg, 16 germ. II] (4).

« Citoyens représentans,

Grâce à votre infatigable activité nous avons appris l'arrestation des monstres qui conspiraient contre vous, avant d'avoir pu soupçonner qu'il existait un complot. Un cri unanime a retenti au milieu de nous: Vive la Convention qui vient de sauver la République. Périsent les parricides qui voulaient anéantir la Convention et la République. Pères de la Patrie, la reconnaissance d'un peuple libre est le seul hommage digne de vos bienfaits. Le monstre de la royauté abattu, l'hydre du fédéralisme terrassé, une constitution populaire affermie sur leurs cadavres, les conspirateurs découverts, les traîtres punis, la vertu enfin mise à l'ordre du jour, tels sont les immortels travaux par lesquels vous avez effrayé les tyrans, étonné l'univers et sauvé le peuple français de l'esclavage et du massacre.

Sainte Montagne, reste inébranlable à ton poste, en vain les despotes de l'étranger cher-

(1) P.V., XXXV, 234. Bⁱⁿ, 26 germ. (suppl^t), 29 germ. (2^e suppl.); J. Sablier, n^o 1260.

(2) P.V., XXXV, 234. Minute du P.V. (C 300, pl. 1058, p. 41) s.d., signée BAUD (présid.), NAVON (secrét.); Bⁱⁿ, 27 germ. (suppl^t); Débats, n^o 577, p. 487.

(3) P.V., XXXV, 234. Bⁱⁿ, 27 germ. (suppl^t); Débats, n^o 577, p. 487.

(4) C 300, pl. 1058, p. 38.

cheront-ils à fomenté à côté de toi le feu des conspirations, leurs flammes repoussées par le souffle de la raison qui gît sur son sommet iront un jour éclairer leurs peuples et incendier leurs trônes. Nous réitérons le serment de vivre et de mourir pour la France notre patrie adoptive. Si le malheur des tems a voulu que nous consacrons notre jeunesse au service de ses tyrans lorsqu'elle était encore esclave, la fortune veut que nous ayons encore assez de vigueur pour les combattre maintenant qu'elle est libre. Vive la Montagne, règne la vertu, périsent tous les conspirateurs.»

SCHNEIDER (cap^o), HIRSTEL OEHL (lieut.), JALISAR, CONRAD, BUG, PONSY, PISSARD, SEGRLOT, FROSSARD, SCHWARD, KOHLER, KIEMER, HARTMANN, LARELLER, HAHN, SIMON, BURCKARD, CHAYEUL, MITTLER, DOUZÉ (serg^t), FERBER, THIÉBAULT, HUGELLE, GUY, HAMEL, VOIROT, JUILL (s.-lieut.), GROTTMIELLE (serg^t-major), HEYTERLER, (serg^t-major), HYETE, FIOX, BIATTEBECK, MAISTRE, GLEISSLIER (caporal), SCHAUB, BRUNET, LIDY, VANDRIEZ (serg^t-major), Friedrich ULHMANN, Andoni MAYER, SELZ, WEBER, MINY, VITZ, HAAG, GROETH, BARDOUX, LESAGE, WAGNER, RELH, DOTAL, LOIDOUX, HAGUY, SCHLUTTER, VACHÉ, L. SINAND, MARMET, JARY, JANNOT, COREMBERT, STEINBACH, FLORANCE (chirurgien-major), THIELLAY (command^t de la place), SCHOGEL [et 63 autres signatures illisibles].

5

Le citoyen Bessonneau Potet, fabricant en laine à Amboise, fait don à la patrie de la somme de 111 liv. 10 s., montant de la liquidation de sa maîtrise.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au directeur de la liquidation (1).

6

Les administrateurs du district de Joigny écrivent, qu'en exécution de la loi du 19 brumaire, qui invite tous les bons citoyens à faire des dons en chemises, bas et souliers, ceux de la commune de Chamvres, une des moins peuplées du ressort, et composée, presque en entier, de manouvriers, ont déposé sur l'autel de la patrie 89 chemises: cette exemple a été cité aux autres communes, et suivi déjà par celles de Piffonds et de Perreux, qui ont fourni, l'une 74 chemises et 15 paires de souliers; l'autre, 66 chemises, 7 paires de bas et deux paires de souliers.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Joigny, 2 germ. II] (3).

« Citoyen président,

Nous t'apprenons avec plaisir qu'en exécution de la loi du 19 brumaire qui invite tous les bons

(1) P.V., XXXV, 235. Bⁱⁿ 1^{er} flor. (2^e suppl^t).

(2) P.V., XXXV, 235. Bⁱⁿ, 29 germ. (2^e suppl^t).

(3) C 287, pl. 1028, p. 14.

citoyens à faire à la Patrie des dons en chemises, bas et souliers, la commune de Chamvres, une des moins peuplées du ressort et composée presque en entier de manouvriers, a donné l'exemple de l'empressement à venir au secours de nos braves défenseurs. Elle a offert à la Patrie 89 chemises; nous avons cité cet exemple aux autres communes qui vont le suivre, nous n'en doutons pas, et incessamment nous annoncerons à la Convention une réunion considérable d'offrandes civiques, que nous mettrons ensuite à la disposition de l'administration de l'habillement des troupes. La commune de Piffonds vient de nous adresser 175 chemises et 15 paires de souliers; et celle de Perreux 66 chemises, 7 paires de bas et 2 paires de souliers. »

MORAILLE, RAGOU, BOROT, COLLET,
MILLIAUX, LANIER (*secrét.*).

7

Le 6^e régiment d'hussards, en quittant la commune de Châlons, département de la Marne, où il a donné, pendant cinq mois, l'exemple constant des vertus militaires, jointes à l'ordre et à la discipline qui distinguent le soldat français, a signalé son départ par un acte d'humanité, que les officiers municipaux de cette commune s'empressent de transmettre à la Convention nationale. Il revenoit, en nature, à ce régiment, au moment de se rendre où des ordres supérieurs l'appeloient, 21 cordes de bois, 423 livres de riz, et 225 livres de sel. Tous ces objets ont été laissés à la commune, pour le soulagement des pauvres qu'elle renferme.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Châlons, à la Conv.; 22 germ. II] (2).

« Nous vous faisons passer ci-joint, Citoyens, copie de la lettre que nous venons d'écrire aux citoyens composant le Comité des secours publics de la Convention nationale. Nous vous prions de la faire insérer au bulletin. S. et F. »

BÉGUIN, (*off. mun.*), PELAIN (*off. mun.*),
CORNET (*off. mun.*).

[Châlons, 22 germ. II].

« Citoyens représentans,

Le 6^e régiment d'hussards qui a donné dans nos murs, pendant l'espace de 5 mois, l'exemple non interrompu des vertus militaires jointes à l'ordre et à la discipline qui distinguent le soldat français, vient de nous quitter, emportant notre estime et nos regrets. Ce corps a signalé son départ d'ici par un acte d'humanité que nous n'avons pas cru devoir laisser ensevelir dans l'oubli.

Il revenait en nature à ce régiment, au moment de se rendre où des ordres supérieurs l'appelaient, 21 cordes de bois, 423 livres 9 onces de riz et 225 livres 8 onces de sel; il a

fait don à la commune, en faveur de ses pauvres, de la totalité de ces différents objets.

Le conseil municipal a payé, au nom de ses frères indigens, le juste tribut en remerciements que méritait sous tous ses rapports, un don de cette nature. Il en a ordonné l'inscription et la mention honorable sur les registres, et il a arrêté que pour plus grande publicité, la Convention nationale serait elle même instruite de cet acte de désintéressement et de générosité envers l'humanité souffrante. S. et F. »

P.c.c. : HERBERT (*secrét. g^{al}*).

8

Le maire et officiers municipaux, agent national, et membres du comité de surveillance de la commune de Bonay, département de Saone-et-Loire, informent la Convention, qu'ils viennent d'adresser au district de Mâcon 22 chemises et une somme de 35 liv. pour les défenseurs de la patrie. « Nous ne sommes, disent ces braves gens, que des cultivateurs sans-culottes; recevez ce don, non comme un acte de générosité, mais comme un témoignage de notre reconnaissance pour les bienfaits que nous tenons de vous, qui sont à jamais gravés dans nos cœurs, et que nous graverons dans ceux de nos enfans, par nos actions et par notre zèle à remplir nos devoirs ».

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Bonay, 29 vent. II] (2).

« Citoyen président,

Nous adressons aujourd'hui à l'administration de notre district 22 chemises et 35 liv. que nous offrons à la République pour ses braves défenseurs. Veuillez, Citoyen président, faire agréer par la Convention ce faible don proportionné à nos facultés (car nous ne sommes tous que des cultivateurs, des petits propriétaires, enfin de sans-culottes), non pas comme un acte de générosité de notre part mais comme un témoignage de notre reconnaissance des bienfaits qu'elle nous procure; nous tâcherons de nous en rendre dignes, si ce n'est par des sacrifices plus conséquents, ce sera en les gravant dans nos cœurs, dans ceux de nos enfans, par nos actions et par notre zèle à remplir nos devoirs et les fonctions qui nous sont confiées. S. et F. »

RAMEAU (*agent nat.*), DOUHAI (*présid.*), GAUTHEROT, DUBOST, MONNIER, GUILLOT, COLAS, DUMOULIN, BERNOR.

9

L'administration du district de Nyons, département de la Drôme, écrit à la Convention, que les sociétés populaires de son arrondissement lui ont remis jusqu'à ce jour, en dons civiques, 979 chemises, 14 paires de guêtres, 38 nappes

(1) P.V., XXXV, 235. B⁴ⁿ, 26 germ. (suppl^t).

(2) C 297, pl. 1028, p. 13.

(1) P.V., XXXV, 236.

(2) C 297, pl. 1028, p. 12.